

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/05/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/05/2022

SEANCE DU 9 MAI 2022

Délibération n° D-2022-160

**Subventions de fonctionnement - Associations sportives de
compétition**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU

Direction Animation de la Cité

Subventions de fonctionnement - Associations sportives de compétition

Madame Florence VILLES, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Au titre de l'année 2022, et dans le cadre des crédits qui ont été ouverts au Budget Primitif correspondant, il est proposé d'allouer aux associations sportives affiliées à Niort Associations, les subventions annuelles dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Le calcul de ces subventions s'appuie sur des critères reposant sur 7 grandes thématiques :

- **la prise en compte de tous les publics** (nombre d'adhérents Niortais, actions dans les quartiers, développement de la mixité, développement de la pratique handisport) ;
- **l'intégration du club dans la Ville** (participation à la vie de la cité, organisation de rencontres évènementielles) ;
- **le cadre de vie et environnement** (respect des équipements municipaux et leur règlement intérieur, prévention des conduites déviantes, réputation du club en terme d'éthique) ;
- **l'offre de loisirs / offre séniors** (alternative à la pratique compétitive, santé-bien être) ;
- **la structuration du club** (formation des bénévoles dirigeants de club, formation des arbitres, recherche de partenaires privés, labellisation de l'école de sport) ;
- **la formation et développement du club** (formation des encadrants, politique de formation des licenciés, activités sportives du club, nombre de sportifs de haut niveau) ;
- **la prise en compte des éléments comptables du club.**

A partir des éléments fournis par les associations sportives de compétition et sur la base de ces critères, il vous est proposé de leur accorder les subventions de fonctionnement, au titre de la saison 2021/ 2022.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les subventions aux associations ci-dessous ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser les sommes ainsi définies :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2022 (en €)
APNEE	1 600,00
AS Automobile Club des Deux-Sèvres	400,00
Association Niortaise de Gymnastique Rythmique	1 400,00
Association Sportive du Golf Club de Niort	2 700,00
ASPTT Section Football	600,00
Baseball Club Niortais	500,00
BMX Club Niortais	3 000,00

Canoë-Kayak Niortais	3 400,00
Cercle d'Escrime Du Guesclin	2 500,00
Cercle des Nageurs de Niort	9 000,00
Club Alpin Français	1 100,00
Club de Foot Gaélique Niort	1 500,00
Club Rugby Athlétique Niortais (CRAN)	1 300,00
Dragons Niortais – e-sport	700,00
Echiquier Niortais	3 700,00
Judo Club Niortais	6 500,00
Kendo-laïdo Club Niortais	1 000,00
Kung Fu Niort	3 500,00
Les Accros du Badminton Niortais	900,00
Les Archers Niortais	2 000,00
Les Keep Cool	600,00
Le poing de rencontre niortais	2 650,00
Niort Athlétic Futsal Club	700,00
Niort Aviron Club	1 500,00
Niort Endurance	700,00
Niortglace	4 600,00
Niort Hockey Club	4 600,00
Niort Pêche Compétition	2 000,00
Niort Squash Club	2 600,0
Niort Ultimate Club	300,00
Niort Volley Ball	1 200,00
Olympique Léodgarien	6 000,00
Pédale St Florentaise	1 800,00

Roller Club Niortais	1 300,00
Run In Niort	600,00
SA Souché Niort – Section Football	1 100,00
SA Souché Niort - Section Tennis	2 000,00
SA Souché Niort et Marais Karaté-Kendo-laïdo	1 800,00
Shotokan Karaté Do Niortais	900,00
Sojjok Kwan	2 850,00
Sporting Karate Club	500,00
Stade Niortais Tennis	2 200,00
Stade Niortais Triathlon	1 400,00
Taekwondo Club Niortais	4 300,00
Twirling Bâton Niort	1 300,00
Twirling Club Niortais	2 200,00
UA Saint Florent	7 600,00
Union des Gymnastes Niortais	3 900,00
Union Sportive du Clou Bouchet	2 000,00
Union Sportive Pexinoise	1 500,00
TOTAL GENERAL	114 000,00

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Florence VILLES